

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal  
Le bureau

## Extrait du procès-verbal

de la séance ordinaire du Conseil communal  
du mardi 3 octobre 2023

Présidence : Monsieur Grégoire **GALLAND**

Conseillers présents pour les votes : 37 + 1 (Président)

Le Conseil Communal informe :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport des Commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

- D'accepter le préavis n° **07/2023** : Révision du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux, nouvelle taxation :

Vote pour le préavis :

OUI : 29 voix      NON : 4 voix      ABSTENTIONS : 4 voix

- D'accepter le préavis n° **08/2023** : Demande de crédit de CHF 343'000.- TTC pour l'optimisation et modernisation de l'éclairage public

Vote pour le préavis :

OUI : 35 voix      NON : 1 voix      ABSTENTION : 1 voix

- D'accepter le préavis n° **10/2023** : Arrêté d'imposition pour l'année 2024

Vote pour le préavis :

OUI : 35 voix      NON : 0 voix      ABSTENTIONS : 2 voix

Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum dans les 10 jours, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

Le Président  
Grégoire GALLAND



Le Secrétaire  
Georges DURAND